



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

MAISONS-ALFORT



Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte du verre



BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



-  Mercredi matin
-  Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux et des biodéchets




Lundi matin

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **tous les lundis** entre le **28 février et le 19 décembre 2022** pour les pavillons uniquement (maximum de 10 sacs). En dehors de cette période nous procédons à une collecte de vos déchets verts sur rendez-vous en contactant le **01 48 71 59 13** ou à environnement@pemb.fr.

Une distribution de **sacs de déchets verts biodégradables** est organisée chaque année avant le printemps. Des sacs sont également distribués en porte-à-porte sur simple demande auprès du service des déchets et de l'environnement.



De plus, vous pouvez apporter vos **déchets alimentaires** sur les deux **marchés de Maisons-Alfort** dans des bacs identifiés « apports volontaires biodéchets ». Vous pouvez effectuer une demande de bioseau au Territoire.

- **Marché de Charentonneau** : Mercredi et samedi matin
- **Marché du centre** : Mardi, vendredi et dimanche matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Défi Familles zéro déchet



Le zéro déchet : passez à l'action

Pourquoi et comment
consommer autrement



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Contact : zerodechet@pemb.fr

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vac**.



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



! La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèterie.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vac**.

! Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.



Tous les **emballages en carton et papier**
(briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

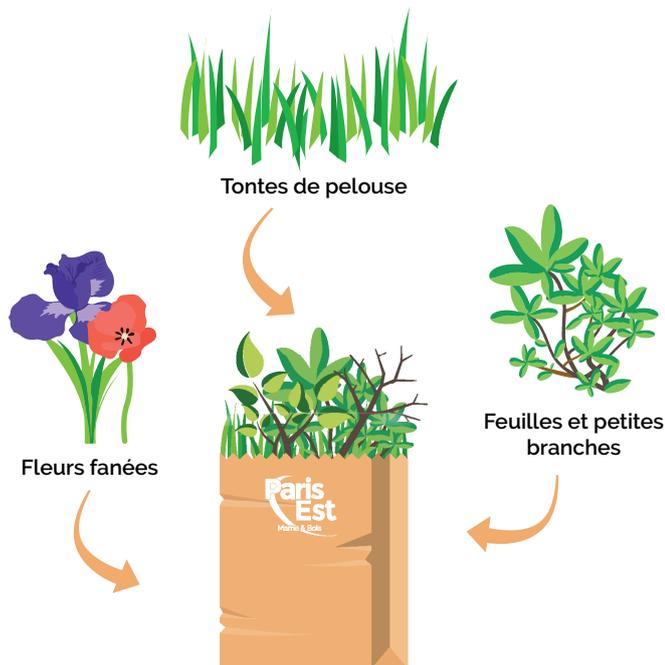


Tous les **autres emballages en plastique**
(sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs livrés gratuitement** ainsi qu'un guide d'instruction. Un suivi par un maître composteur est possible pour les collectifs.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



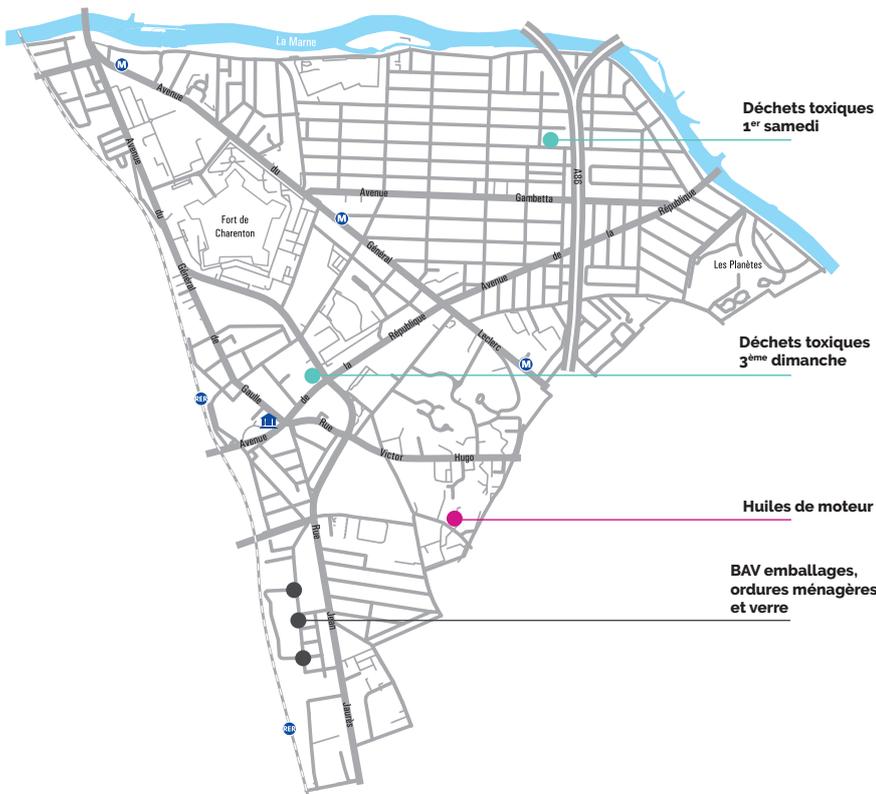
BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



BAV, Déchets toxiques et Huiles de moteur



Déchets toxiques

- Le **1^{er} samedi** de chaque mois au **marché de Charentonneau**, côté rue Roger François
- Le **3^{ème} dimanche** de chaque mois au **marché du Centre**, avenue de la République le long du centre socioculturel "La Croix des Ouches"

Huiles de moteur

Elles sont recueillies à l'entrée du **Garage Municipal** : 9 rue de Mesly (tous les jours et les week-end).

Bornes d'Apport Volontaire

Votre ville possède également trois espaces avec **une BAV emballages**, **une BAV ordures ménagères** et **une BAV verre** chacuns.

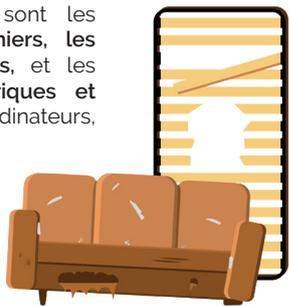
Collecte des encombrants

L'enlèvement de vos encombrants se fait sur **rendez-vous** par téléphone au **01 84 23 51 51**. Votre intercollecteur fixera alors une heure et date de ramassage.

Vos encombrants sont à déposer **une heure avant votre rendez-vous de collecte**.

Les encombrants collectés sont les **meubles usagés, les sommiers, les matelas, les vieilles ferrailles, et les déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électro- ménagers...).

Les **déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules, ...) doivent être déposés au camion planète.



Les **autres déchets** (plâtre, gravats, etc.) doivent être portés à la **déchèterie**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2m** maximum.

Déchèteries du Territoire



Déchèteries fixes accessibles aux habitants du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Fermeture définitive en été 2022
Déménagement au Port de Bonneuil

- 📍 9 avenue Denis Papin
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
- 🕒 Mardi : 9h-12h & 14h-17h
- 🕒 Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
- 🕒 Jeudi : Fermé
- 🕒 Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h-18h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés.

e
nville



🗑️
Déchèterie
de Noisy-le-Grand



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr